

# QVÆ SVRSVM SVNT SAPITE

« Savourez les choses d'En-Haut » Col. 3, 2 – devise du Cardinal de Sourdis



Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'archidiocèse de Bordeaux

---

N°7-8 – juillet et août 2022

## *8 octobre !*

Mes chers fidèles,

Cela paraîtra sans doute étonnant qu'un numéro estival du bulletin porte pour titre une date automnale. Mais ce « 8 octobre » est tout ensemble une exclamation de joie et un rendez-vous à noter.

Le samedi 8 octobre prochain en effet, notre archevêque, Monseigneur James, viendra procéder à la bénédiction du nouveau tabernacle de Saint-Bruno : quelle joie ! Vous savez combien ce projet nous tient à cœur depuis plusieurs années maintenant. Par ce nouveau tabernacle, inspiré de celui qui ornait jadis le maître-autel, notre communauté voulait initialement marquer l'évènement du 4<sup>e</sup> centenaire de l'église Saint-Bruno.

Cela ne fut pas possible en raison de la situation particulière de ces deux dernières années. Mais le bon Dieu est tellement Provident que dans Sa Sagesse, Il a permis que l'arrivée de ce tabernacle ait lieu en 2022. Or cette année marque un autre anniversaire pour Saint-Bruno : les 350 ans de la fin des travaux d'aménagement du chœur tel que nous le connaissons aujourd'hui. C'est donc un clin d'œil plein de délicatesse que le bon Dieu nous fait puisque le tabernacle d'origine avait précisément été installé il y a 350 ans. De la sorte, le bon Dieu nous fait comprendre avec douceur combien ce projet lui plaît et combien chaque fois que nous nous occupons de Lui, Il prend plus encore soin de nous.

Le tabernacle est le centre, le cœur vivant d'une église et d'une communauté. Nous devons ainsi avoir un grand amour et un profond respect du lieu choisi par Dieu pour demeurer parmi nous. Par la Présence réelle conservée au tabernacle, l'église est le lieu de paix où les âmes viennent se ressourcer, où les âmes reçoivent les grâces divines et les sacrements ; c'est encore le lieu en lequel s'enracine, par le Christ et avec lui, la charité qui unit les membres de la communauté.

A l'occasion de la bénédiction du nouveau tabernacle, Mgr James bénira aussi un nouvel autel pour la Paroisse, qui s'harmonisera particulièrement avec le chœur et le tabernacle, et permettra de protéger l'actuel autel en bois qui a bien souffert. Grande joie donc pour tous les fidèles de Saint-Bruno, aussi bien ceux de notre communauté que ceux de la Paroisse.

Dans l'attente de ce magnifique évènement, nous vous souhaitons un bel été sous le regard de Dieu et de Notre-Dame, et vous retrouverons avec joie à la rentrée !

Abbé Benoît de Giacomoni, *chapelain*



*L'ancien tabernacle disparu*



*Maquette du nouveau tabernacle inspiré de l'ancien*

## ANNONCES POUR L'ETE

- ❖ Horaires des Messes et confessions en dernière page de ce bulletin, ou sur les panneaux d'affichage de l'église, ou sur notre site internet.
  
- ❖ **Permanences des prêtres : merci de bien noter les présences des prêtres au long de l'été afin de ne pas déranger ceux qui sont en repos, en camp ou en retraite.**
  - *du lundi 4 au dimanche 17 juillet* : abbé Felipe Perez
  - *du lundi 18 au dimanche 24 juillet* : abbé Martin Daniélou
  - *du lundi 25 au dimanche 31 juillet* : abbé Benoît de Giacomoni
  - *du lundi 1<sup>er</sup> au samedi 13 août* : abbé Felipe Perez
  - *dimanche 14 et lundi 15 août* : abbés Loddé et Daniélou
  - *du mardi 16 au dimanche 21 août* : abbé Martin Daniélou
  - *du lundi 22 au dimanche 28 août* : abbé Guillaume Loddé
  - *du lundi 29 au samedi 3 septembre* : abbé Benoît de Giacomoni
  - *dimanche 4 septembre* : tous les abbés sont présents
  
- ❖ Lundi 15 août : à l'issue de la Messe de 10h30, procession mariale ; de même, à l'issue de la Messe de 18h00 à Arcachon.
  
- ❖ Vendredi 2 septembre, premier vendredi du mois : à l'issue de la Messe de 19h00, adoration du Saint-Sacrement et confessions, jusqu'à 22h00.
  
- ❖ Dimanche 4 septembre, reprise des horaires habituels : Messes à Saint-Bruno à 8h30, 10h30, 12h15 et 18h30.
  
- ❖ Lundi 5 septembre : reprise des horaires habituels pour les Messes en semaine, des permanences les mardi et vendredi, et de l'adoration du jeudi.

# PRIERE POUR LES VACANCES

Aidez-nous, Seigneur,  
à donner à nos corps un repos suffisant,  
à nos esprits le calme et la paix.

Gardez nos âmes et nos cœurs  
largement ouverts à tous les prochains  
que nous rencontrerons en ces jours de vacances.

Gardez nos pas, Seigneur,  
afin que sur la route, à la mer, en montagne,  
nous soyons gardés de tout danger.

Éclairez-nous, Seigneur,  
que nous soyons capables de charité  
et plus enclins à chercher ce qui unit  
que ce qui divise.

Donnez à ceux qui ne partent pas  
un peu de ce repos  
dont Vous nous gratifiez si largement.

Et ramenez-nous au sein de la communauté  
plus disponibles et plus vaillants à travailler  
dans la Lumière du Saint-Esprit.

Ainsi soit-il !

# LE SAINT DU MOIS

*Pauline Jaricot, béatifiée le dimanche 22 mai 2022*

Printemps 1805. Au lendemain de la Révolution française, le Pape Pie VII, regagnant Rome après avoir couronné Napoléon à Paris, fait halte à Lyon. Antoine Jaricot, négociant en soie dans cette ville, en profite pour placer sa famille sur le passage du Pontife, implorant une bénédiction particulière. Pie VII pose ses mains sur la tête de la petite Pauline. Bénie par le Vicaire du Christ, cette enfant se distinguera très tôt par son amour pour Jésus et sa tendresse pour tous les malheureux.

Pauline Jaricot est née le 22 juillet 1799 à Lyon. Ses parents, Antoine Jaricot et Jeanne Lattier sont profondément chrétiens. Pauline écrira plus tard : « Heureux ceux qui ont reçu de leurs parents les premières semences de la foi. Soyez béni, Seigneur, de m'avoir donné un homme juste pour père, et pour mère une femme pleine de vertu et de charité ».

Six enfants forment déjà la couronne de cette famille, lorsque Pauline vient au monde.

Dans la cour de la maison familiale se trouve un puits profond. Un jour que sa mère vient de puiser un plein seau d'eau, Pauline, âgée de sept ans, s'inquiète : « Dis, maman, est-ce qu'il reste encore de l'eau dans le puits ? - Mais oui, la source ne diminue pas. - Oh ! que je voudrais avoir un puits d'or pour en donner à tous les malheureux, afin qu'il n'y ait plus du tout de pauvres et que personne ne pleure plus ». À l'âge de dix ans, l'enfant est mise dans un pensionnat. « J'eus le malheur, reconnaîtra-t-elle, de me lier avec une compagne qui, n'ayant ni la candeur ni la simplicité de son âge, connaissait déjà les calculs et les artifices de la coquetterie. Elle me racontait toutes les « conquêtes » quelle croyait avoir réussies sur les cœurs ». D'abord effrayée et troublée, Pauline sent bientôt naître et grandir en elle le besoin de plaire et d'être aimée.

Heureusement, à l'approche de sa première Communion, elle se sépare de sa compagne douteuse : « Jésus-Christ triompha alors dans mon cœur, écrit-elle, et quand il fût décidé que je Le recevrais bientôt, je ne pensais plus qu'à Lui préparer une demeure qui ne fût pas trop indigne de Lui ». Après un long examen de conscience, elle fait une bonne confession, puis reçoit Jésus-Hostie avec une immense joie. Le même jour, elle est fortifiée par le sacrement de Confirmation. Cependant, la belle société la

tente encore. Elle apprécie les tenues élégantes et écoute avec complaisance les flatteries.

Un jour, Pauline tombe d'un escabeau ; il s'ensuit une maladie étrange : elle marche comme une personne ivre, l'air égaré, et perd entièrement la parole. Sa mère, qui la veille jour et nuit, tombe elle-même gravement malade, puis meurt, loin de Pauline, le 26 novembre 1814, en offrant sa vie à Dieu pour sa fille. Cette mort est assez longtemps cachée à celle-ci pour quelle puisse recouvrer la santé. Avec la convalescence, Pauline retrouve son désir de plaire : parmi les jeunes filles de son milieu, elle se distingue comme la plus élégante. Pourtant, elle n'est pas heureuse : « Mon cœur éprouvait une soif ardente que rien ne calmait, parce que ce pauvre cœur, toujours esclave de la créature, ne trouvait qu'un vide infini dans une affection périssable, et une torture inouïe dans ses résistances à l'appel divin ».

### *L'illusion de la vanité*

Un des derniers dimanches du Carême 1816, un prêtre de grande vertu, l'abbé Jean Wendel Würtz, vicaire à la paroisse Saint-Nizier de Lyon, donne le sermon. Pauline est venue l'entendre, vêtue de sa belle robe de printemps. Les paroles du prédicateur sur les dangers et les illusions de la vanité mondaine conquièrent la jeune fille. Elle se reconnaît dans chaque détail du sermon. L'office terminé, elle se rend à la sacristie et s'ouvre à l'homme de Dieu. Après une confession générale, la pénitente, radieuse et baignée de larmes, est radicalement changée. Elle s'habille avec une robe violette très ordinaire, un bonnet blanc sur la tête. Mais, écrira-t-elle, « il m'était si terrible de briser avec mes habitudes de luxe et d'élégance que, les premiers mois de ma conversion, je souffrais cruellement quand je me montrais en public avec mon costume ridicule. J'évitais alors de regarder les jolies robes de mes amies ; car ces choses avaient encore pour moi un si grand attrait, que jamais je n'aurais pu vaincre cette vanité, si je l'eusse ménagée ».

L'âme purifiée, Pauline entend clairement l'appel à une vie plus parfaite. Elle s'adonne avec ferveur à la prière et à la pénitence, visite les pauvres et les malades dont elle panse avec beaucoup de délicatesse les plus répugnants ulcères. Elle organise un petit atelier de fabrication de fleurs artificielles, pour jeunes filles sans emploi. Dans la nuit de Noël, à la chapelle de Fourvière, Pauline se place devant l'autel de la Vierge Noire et offre sa vie à Dieu par le vœu de virginité perpétuelle. Gratifiée de nombreuses grâces célestes et douée d'un haut degré de contemplation et

d'intimité avec le Seigneur, elle entend l'appel de Dieu à se consacrer au service des autres. Au contact du Christ dans la Sainte Eucharistie, des lumières profondes sur le mystère du Rédempteur lui sont communiquées; elle désire les transmettre à d'autres âmes. De fait, de pieuses filles, ouvrières ou domestiques, partageant son désir de faire réparation au Cœur de Jésus, inconnu et méprisé, se groupent autour d'elle.

### *La Propagation de la Foi*

Les bouleversements de la Révolution ont tari les ressources et le recrutement des congrégations missionnaires. À la lecture des *Bulletins des Missions Étrangères*, Pauline s'émeut de la situation et commence à recueillir quelques aumônes pour les Missions. Après avoir prié et réfléchi, elle reçoit, en automne 1819, l'inspiration d'une œuvre d'aide aux Missions : « Un soir que je cherchais en Dieu le secours, c'est-à-dire le plan désiré, la claire vue de ce plan me fut donnée et je compris la facilité qu'aurait chaque personne de mon intimité à trouver dix associés donnant un sou chaque semaine pour la Propagation de la Foi. Je vis en même temps l'opportunité de choisir, parmi les plus capables des associés, ceux qui inspireraient le plus de confiance pour recevoir de dix chefs de dizaine la collecte de leurs associés, et la convenance d'un chef, réunissant les collectes de dix chefs de centaine, pour verser le tout au centre commun ».

Consulté, l'abbé Würtz lui dit : « Pauline, vous êtes trop bête pour avoir inventé ce plan... Évidemment, il vient de Dieu. Aussi, non seulement je vous permets, mais je vous engage fortement à le mettre à exécution ! »

Malgré bien des oppositions et des incompréhensions, l'œuvre de la Propagation de la Foi se répand avec la rapidité de l'éclair, en France puis dans le monde entier, apportant aux Missions des secours considérables. Un conseil de gestion est créé. Pauline s'efface devant lui : « Je laissai à qui voulut le prendre, l'honneur de cette fondation divine dont l'inspiration était du Ciel ». Dans sa prière, elle rend grâce à Dieu : « Vous avez jeté les yeux sur ce que vous avez trouvé de plus petit ici-bas, pour en faire l'instrument de votre Providence et procurer la gloire de votre adorable Nom, afin que nulle chair ne puisse se glorifier devant vous ».

Le zèle intense de Pauline en faveur des Missions s'inspire directement de l'Évangile. Avant de monter aux deux, le Seigneur Jésus a envoyé ses disciples en disant : « Allez dans le monde entier, proclamez l'Évangile à toute la création. Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé » (Mc 16, 15-16; cf Mt 28, 18-20). Ce mandat missionnaire révèle la bonté



de Dieu qui veut que les hommes connaissent la vérité et soient sauvés (cf. 1 Tm 2,4). En effet, « le salut se trouve dans la vérité. Ceux qui obéissent à la motion de l'Esprit de vérité sont déjà sur le chemin du salut ; mais l'Église, à qui cette vérité a été confiée, doit aller à la rencontre de leur désir pour la leur apporter. C'est parce qu'elle croit au dessein universel de salut, quelle doit être missionnaire » (*Déclaration Dominus Jésus*, Congrégation de la Doctrine de la Foi, 6 août 2000, n. 22).

### *Pourquoi la Mission ?*

Pourtant, de nos jours, constate le saint Pape Jean-Paul II, « certains s'interrogent : la mission auprès des non-chrétiens est-elle encore actuelle ? Le respect de la conscience et de la liberté n'exclut-il pas toute proposition de conversion ? Ne peut-on faire son salut dans n'importe quelle religion ? En remontant aux origines de l'Église, nous voyons clairement affirmé que le Christ est l'unique Sauveur de tous, Celui qui seul est en mesure de révéler Dieu et de conduire à Dieu... Car il n'y pas sous le ciel d'autre Nom donné aux hommes, par lequel nous devons être sauvés (Ac 4, 12). Cette affirmation, adressée par saint Pierre au Sanhédrin, a une portée universelle, car pour tous - Juifs et païens -, le salut ne peut venir que de Jésus-Christ... Cette révélation définitive que Dieu fait de lui-même (en Jésus-Christ) est la raison fondamentale pour laquelle l'Église est missionnaire par sa nature. Elle ne peut pas ne pas proclamer l'Évangile, c'est-à-dire la plénitude de la vérité que Dieu nous a fait connaître sur Lui-même. Le Christ est l'unique médiateur entre Dieu et les hommes (cf. 1 Tm 2, 5-7). Les hommes ne peuvent donc entrer en communion avec Dieu que par le Christ, sous l'action de l'Esprit. Sa médiation unique et universelle, loin d'être un obstacle sur le chemin qui conduit à Dieu, est la voie tracée par Dieu Lui-même » (Jean-Paul II, Encyclique *Redemptoris Missio*, RM, 7 décembre 1990, n. 4 et 5).

À la question : « Pourquoi la Mission ? », le Saint-Père répond que dans le Christ, « et en Lui seulement, nous sommes libérés de toute aliénation et de tout égarement, de la soumission au pouvoir du péché et de la mort. Le Christ est véritablement notre paix (Ep 2, 14), et l'amour du Christ nous presse (2 Co 5, 14), donnant à notre vie son sens et sa joie » (RM, n. 11).

Avec les saints de tous les temps, Pauline a reconnu la nécessité de la Mission. L'œuvre qu'elle a fondée se poursuit aujourd'hui : la Propagation de la Foi vient en aide à plus de 900 diocèses en Afrique, Asie, Amérique Latine, et Océanie, attribuant à chaque diocèse un subside



ordinaire annuel et des subsides extraordinaires selon les besoins. L'argent vient de quêtes et de dons faits dans le monde entier et rassemblés à Rome.

Entre 1822 et 1826, la maladie ainsi que le besoin d'une plus grande intimité avec le Seigneur, forcent Pauline à se retirer dans le silence. Les lumières divines quelle reçoit alors la poussent de nouveau à l'action. Très attachée au Saint Rosaire, elle souhaite en propager la dévotion.

Constatant que peu de personnes ont assez de temps et de ferveur pour le réciter en entier, elle a l'inspiration de le répartir entre quinze personnes qui n'auraient qu'une dizaine à réciter par jour en méditant sur un mystère. « Il me sembla que l'heure était venue, écrira-t-elle plus tard, de réaliser le dessein, formé depuis longtemps, d'une association accessible pour tous, qui produirait l'union avec la prière, et dont l'unique et courte pratique, n'effrayant personne, faciliterait aux fidèles l'usage de la méditation quotidienne, cette méditation ne fût-elle que de quelques minutes, sur les mystères de la vie et de la mort de Jésus-Christ ».

Ainsi fut fondé en 1826 « le Rosaire Vivant ». Avec l'aide d'un Père jésuite, Pauline adjoint à cette œuvre la distribution d'objets religieux et de bons livres pour réveiller et maintenir la foi. Par la prière et la diffusion de la bonne doctrine, le Rosaire Vivant contribuera à d'innombrables conversions.

### *Percevoir la détresse*

Afin de donner un cadre de vie aux jeunes filles qui se sont groupées autour d'elle, Pauline fonde l'institut des Filles de Marie, consacrées au soin des malades, dans une petite maison qu'elle appelle « Nazareth », sur la colline de Fourvière. Puis elle achète une grande propriété voisine, « Lorette », qui devient le siège officiel du Rosaire Vivant. Au mois d'avril 1834, Pauline est gravement malade au point de recevoir l'Extrême-Onction. Elle se rend tout de même en Italie et, encouragée par le Pape Grégoire XVI, implore et obtient de sainte Philomène sa guérison. Le Saint-Père, rempli d'admiration et de joie à la nouvelle de ce miracle, la reçoit au Vatican.

Rentrée à Lyon en 1836, Pauline constate que « Lorette » devient un lieu de rencontre et de vie spirituelle de plus en plus fréquenté où les hôtes sont accueillis avec respect et cordialité. On compte parmi eux saint Pierre-Julien Eymard, saint Jean-Marie Vianney, sainte Thérèse Couderc, sainte Claudine Thévenet... Toujours à son poste, Pauline écoute, reconforte, éclaire, ouvre son cœur et sa bourse. Un jour de 1842, une jeune fille,

Françoise Dubouis, lui apporte une lettre du Curé d'Ars : « Mademoiselle Jaricot, je vous adresse une âme, que le bon Dieu a faite bien sûr pour Lui et pour vous... La Sainte Vierge l'a gardée jusqu'à présent de tout mal, gardez-la donc à votre tour, et apprenez-lui à aimer davantage Jésus et Marie ». Françoise deviendra la confidente de Pauline jusqu'à sa mort.

Depuis longtemps, Pauline a perçu la détresse provoquée chez les ouvriers par la révolution industrielle. La situation des ouvriers en soierie est particulièrement tragique à Lyon : certains sont logés et nourris par le chef d'atelier qui les emploie, entassés avec leur famille dans d'étroits logements, gagnant une somme dérisoire pour seize heures de travail par jour. Pauline note : « Chez l'ouvrier, la misère affaiblit peu à peu le courage et la vertu. Les personnes riches ne se doutent pas, au sein de l'abondance et de la sécurité, de ce qu'éprouvent un père, une mère à qui des enfants demandent du pain, quand le travail manque, ou que la maladie le rend impossible... Du pain !... Mais alors, pour en avoir, il faut mendier ; et tous n'ont pas la force d'en venir là... Il me semble avoir acquis la certitude qu'il faudrait d'abord rendre à l'ouvrier sa dignité d'homme, en l'arrachant à l'esclavage d'un travail sans relâche ; sa dignité de père, en lui faisant retrouver les douceurs et les charmes de la famille ; sa dignité de chrétien, en lui procurant, avec les joies du foyer domestique, les consolations et les espérances de la religion ».

Après avoir longtemps prié, Pauline décide de consacrer sa fortune à la création d'un centre industriel où un travail réglé avec prudence et rétribué selon la justice permettrait à Jésus de régner sur les cœurs. Profitant d'une occasion favorable, elle jette les bases d'une entreprise qui lui sera un véritable chemin de croix de 1841 à sa mort, c'est-à-dire pendant vingt années. Pour lancer l'usine, Pauline confie à des personnes qu'on lui a recommandées la somme de 700 000 francs-or. Tout d'abord, l'entreprise semble fonctionner de façon satisfaisante : les comptes-rendus présentés sont optimistes. Mais les hommes d'affaires auxquels elle a fait confiance, détournent à leur profit les capitaux. « Je tombai, écrit-elle, comme l'homme descendant de Jérusalem à Jéricho, entre les mains de voleurs ». Pauline perd sa fortune et se retrouve grevée de dettes, talonnée par les créanciers. Dans cette situation dramatique, son souci se porte d'abord sur les nombreux pauvres qui lui ont prêté de petites sommes d'argent pour l'usine ; elle tient fermement à les rembourser pour leur éviter la misère, et, dans ce but, se résout à mendier. Mais cette affaire lui a coûté sa réputation. La direction de l'œuvre de la Propagation de la Foi, qu'elle a elle-même fondée, statue ainsi sur sa demande de secours : « Vu

qu'on ne saurait lui reconnaître la qualité de fondatrice, dont elle se prévaut, le conseil se refuse à accorder un secours financier ».

« Plus que d'autres, dira le saint Pape Paul VI, Pauline devait rencontrer, accepter et dépasser dans l'amour une somme de contestations, d'échecs, d'humiliations, d'abandons qui donnèrent à son œuvre la marque de la Croix et sa fécondité mystérieuse ». Toutes les portes, en effet, se ferment devant celle qui en a tant ouvert pour d'autres, et, à chaque nouvelle souffrance, elle répète : « Mon Dieu, pardonnez-leur et comblez-les de bénédictions à mesure qu'ils m'abreuvent de plus de douleurs ». Le saint Curé d'Ars, s'exclamera un jour en chaire : « Mes frères ! moi, je connais une personne qui sait bien accepter les croix, même les croix les plus lourdes, et qui les porte avec grand amour. Cette personne, mes frères, c'est Mademoiselle Jaricot, de Lyon ! »

### *Le véritable bonheur*

Mais l'usine n'existe plus : elle a été vendue au profit d'un des créanciers. En apparence, Pauline a donc échoué. En réalité, elle a fécondé par ses souffrances bien acceptées d'autres œuvres du même genre qui seront entreprises après elle. Au sein de l'Église, elle a été l'une des premières voix à s'élever contre les abus de la révolution industrielle, préparant ainsi l'Encyclique *Rerum Novarum* (1891) de Léon XIII, sur les droits des ouvriers à un juste salaire et à des conditions de vie décentes.

De nos jours, l'Église, confrontée à des situations nouvelles, continue d'insister sur les devoirs de justice et de solidarité. Le 4 novembre 2000, le saint Pape Jean-Paul II a déclaré aux responsables politiques, lors de leur jubilé à Rome : « Avec le phénomène de la mondialisation des marchés, les pays riches et développés tendent à améliorer davantage encore leur situation économique, tandis que les pays pauvres tendent à sombrer dans des formes de pauvreté toujours plus pénibles... C'est l'esprit de solidarité qui doit croître dans le monde, pour vaincre l'égoïsme des personnes et des nations... Les chrétiens qui se sentent appelés par Dieu à la vie politique ont pour tâche de soumettre les lois du marché « sauvage » aux lois de la justice et de la solidarité. C'est l'unique moyen d'assurer à notre monde un avenir pacifique, en détruisant à la racine les causes de conflits et de guerres : la paix est le fruit de la justice ».

En 1852, on suggère à Pauline d'aménager à travers le clos de « Lorette » un raccourci pour accéder au sanctuaire de Fourvière, moyennant l'acquittement d'un droit de passage. Séduite par cette idée, Pauline obtient les autorisations municipales et met en œuvre le projet. Les

revenus ainsi obtenus lui permettent, au bout de plusieurs années, de rembourser la totalité des dettes.

Après un répit de 35 ans, la maladie de cœur de Pauline s'aggrave. Languissante pendant plusieurs mois, la servante de Dieu reçoit à nouveau l'Extrême-Onction le soir du premier dimanche de l'Avent 1861. Le 9 janvier suivant, bien avant l'aube, on l'entend murmurer : « Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés... Marie ! Marie ! Oui, oui, fiat ! » enfin : « Marie, ma Mère... je suis... tout à vous...! » Ce sont ses ultimes paroles. À cinq heures du matin, le sourire aux lèvres, Pauline exhale son dernier souffle et entre, toute jeune, toute belle, toute radieuse dans la vraie vie, la Vie Éternelle.

Le 25 février 1963, le saint Pape Jean XXIII a déclaré l'héroïcité de ses vertus, ce qui lui vaut le titre de Vénérable.

Six ans avant sa mort, Pauline avait rédigé un testament spirituel où on peut lire : « Mon seul trésor est la Croix ! En m'abandonnant à vous, Seigneur, je souscris à mon véritable bonheur ; je prends possession de mon seul vrai bien. Que m'importe donc, ô volonté tout aimée et tout aimable de mon Dieu, que vous m'ôtiez les biens terrestres, la réputation, l'honneur, la santé, la vie, que vous me fassiez descendre par l'humiliation jusque dans le puits et l'abîme le plus profond... J'accepte votre calice. Je m'en reconnais tout à fait indigne, mais c'est encore de vous que j'attends le secours, la transformation, l'union et la consommation du sacrifice pour votre plus grande gloire et le salut de mes frères ».

Du 17 au 19 septembre 1999, ont eu lieu à Lyon et à Paris des célébrations en l'honneur du bicentenaire de la naissance de Pauline Jaricot. À cette occasion, le saint Pape Jean-Paul II a adressé à l'archevêque de Lyon une lettre élogieuse pour la Vénérable : « Par sa foi, sa confiance, sa force dame, sa douceur et l'acceptation sereine de toutes les croix, Pauline se montra vraie disciple du Christ... Mettre en évidence cette figure marquée très tôt par une volonté inouïe d'entreprendre, doit stimuler l'amour de l'Eucharistie, la vie d'oraison et l'activité missionnaire de toute l'Église dont la fin propre est de s'unir au Sauveur, de le faire connaître et d'attirer à Lui tous les hommes... En se mettant à l'école de Pauline, l'Église doit trouver un encouragement pour affermir sa foi, qui ouvre à l'amour des frères, et pour suivre sa tradition missionnaire, sous les formes les plus variées ».

Que saint Joseph, Protecteur de l'Église et de sa Mission, nous obtienne la grâce d'imiter les exemples de la bienheureuse Pauline, et de travailler inlassablement à l'œuvre du salut des âmes.

Dom Antoine Marie *osb*, abbé

*Texte reproduit avec l'aimable autorisation  
de l'Abbaye Saint-Joseph de Clairval.*



# LITURGIE : LA SAINTE MESSE

*« Chef-d'œuvre de l'Occident », la Messe traditionnelle est le fruit extraordinaire de l'imprégnation par la Religion Catholique de la culture occidentale ; depuis le Christ, l'antiquité, en passant par le Moyen-Age et la Renaissance, chaque époque de l'histoire de l'Occident a ainsi apporté sa pierre à la liturgie romaine, tout en préservant et en pénétrant le mystère légué par Notre-Seigneur à son Eglise.*

## NEUVIEME ET DERNIERE PARTIE

### Brève histoire de la réforme liturgique

*« Quand nous regardons l'humanité qui nous entoure et que nous nous demandons si elle est disposée et apte à recevoir en elle cette vérité de la vie surnaturelle, évidemment pour beaucoup, la réponse ne peut être affirmative. Le monde surnaturel leur est devenu étranger, ne leur dit plus rien. C'est comme si les organes spirituels de la connaissance de vérités aussi hautes et salutaires étaient en eux atrophiés ou morts. On a prétendu expliquer un tel état d'âme par les défauts de la liturgie de l'Eglise ; on a cru qu'il suffirait de la purifier, de la réformer, de l'honorer pour voir ceux qui errent aujourd'hui retrouver le chemin des saints mystères. Qui raisonne ainsi montre qu'il a une conception très superficielle de cette anémie et de cette apathie spirituelle. Elle a des racines plus profondes. » Pie XII, allocution aux Curés et prédicateurs (17 février 1948).*

*« Il ne s'agit pas seulement de retouches à une œuvre d'art de grand prix mais parfois il faut donner des structures nouvelles à des rites entiers. Il s'agit bien d'une restauration fondamentale, je dirais presque d'une refonte et, pour certains points, d'une véritable nouvelle création. » Mgr Annibale Bunigni*

*« Ce qui s'est passé après le concile signifie tout autre chose : à la place de la liturgie fruit d'un développement continu, on a mis une liturgie fabriquée. On est sorti du processus vivant de croissance et de devenir pour entrer dans la fabrication. On n'a plus voulu continuer le devenir et la maturation organiques du vivant à travers les siècles, et on les a remplacés à la manière de la production technique par une fabrication, produit banal de l'instant. » Cardinal Ratzinger, Préface à l'édition française du Livre de Mgr Gamber, Tournés vers le Seigneur.*

#### **I- Dom Guéranger, initiateur du Mouvement liturgique**

Dom Guéranger a systématisé ses réflexions dans les *Institutions liturgiques* (3 volumes 1840-1851). Sa dénonciation de ce qu'il nomme

« l'hérésie antiliturgique » – apports gallicans et jansénistes, influence protestante... – lui attire la faveur du clergé et l'hostilité d'une partie de l'épiscopat français.

C'est dans cette idée de renouveau de la liturgie qu'il décide de restaurer en France l'ordre de saint Benoît, supprimé à la Révolution française. A cette fin, il acquiert un ancien prieuré bénédictin, à Solesmes, en décembre 1832.

Dom Guéranger est donc l'un des inspirateurs du mouvement que l'on appelle mouvement liturgique, poursuivi jusqu'au concile Vatican II. Ce mouvement n'avait absolument pas pour but de changer les rites de la messe mais il se donnait comme objectif de mieux faire connaître et aimer la messe traditionnelle, à la fois aux prêtres et aux fidèles.

À cette fin, Dom Guéranger entreprit notamment la « restauration » du chant grégorien médiéval, et donna avec la publication de *l'Année liturgique* un commentaire des textes de la liturgie.

1) Les racines de « l'hérésie anti-liturgique » : les réformateurs protestants

Dans son ouvrage *Les Institutions liturgiques*, Dom Guéranger s'attaque violemment aux protestants et à tous ceux qui changent la liturgie pour pouvoir atteindre la foi catholique : « Pour donner une idée des ravages de la secte anti-liturgiste, il nous a semblé nécessaire de résumer la marche des prétendus réformateurs du christianisme depuis trois siècles, et de présenter l'ensemble de leurs actes et de leur doctrine sur l'épuration du culte divin. Il n'est pas de spectacle plus instructif et plus propre à faire comprendre les causes de la propagation rapide du protestantisme. On y verra l'œuvre d'une sagesse diabolique agissant à coup sûr, et devant infailliblement amener de vastes résultats. »

La plupart des « réformateurs » avaient été prêtres ; ils avaient compris que l'essentiel résidait dans la messe ; que c'était plus contre la messe que contre la papauté qu'ils devraient diriger leurs attaques les plus vigoureuses. Les « réformateurs » eux-mêmes étaient très divisés sur la doctrine de l'eucharistie mais ils étaient unanimes dans la commune détestation de la messe comme sacrifice : « Une fois que nous aurons détruit la messe, alors, je l'affirme, nous aurons détruit toute la papauté », disait Luther.

La négation du caractère sacrificiel de la messe par les protestants impliquait évidemment le refus de l'idée catholique du sacerdoce. Là où il n'y avait ni victime, ni sacrifice, il n'y avait nul besoin de prêtre.



Tout comme Cranmer avait conçu un rite de la sainte cène débarrassé de toute idée de sacrifice au sens vrai du mot, il supprima du rite d'ordination des prêtres toute mention du pouvoir de consacrer : « Le Christ n'a établi aucune différence entre le prêtre et le laïc, en vertu de laquelle le prêtre ferait à la place du laïc oblation et sacrifice du Christ et mangerait seul le repas du Seigneur et le distribuerait et l'appliquerait comme bon lui semble » écrivait Cranmer. Autrement dit, le ministre n'est plus un prêtre, mais un président : il n'a aucun pouvoir que ne posséderait l'assemblée ; il n'agit que comme son représentant, en présidant son service de communion.

## 2) Les éléments de la révolution liturgique protestante

Selon l'aveu même de la plupart des « réformateurs », le peuple demeurait attaché à la messe de toujours : « Les gens sont si attachés à la messe, qu'il est impossible d'en détacher le peuple ». Ils vont donc petit à petit changer les rites de la messe, la façon de prier du peuple chrétien pour changer la foi des fidèles selon le principe : « *Lex orandi, lex credendi* », la manière dont l'Eglise célèbre le culte (*lex orandi*) doit refléter ce qu'elle croit (*lex credendi*).

### *a- apparition de la langue vernaculaire*

Le latin a toujours eu la faveur de l'Eglise Romaine et le Concile de Trente condamna ceux qui rejetaient les rites catholiques par le canon suivant : « Si quelqu'un dit que la messe ne doit être célébrée qu'en langue vulgaire, qu'il soit anathème. »

Les réformateurs imposèrent partout la liturgie entièrement à voix haute et en langue vernaculaire. Cranmer disait : « Est-il normal que le prêtre parle à votre place et en votre nom et que vous lui répondiez sans comprendre ce qu'il dit et ce que vous dites ? Préférez-vous être comme des pies et des perroquets à qui l'on apprend à parler mais qui ne comprennent pas un mot de ce qu'ils disent plutôt que d'être de vrais chrétiens qui prient Dieu avec leur cœur et dans la foi ? ».

### *b- remplacement des autels par des tables*

Le remplacement des autels par des tables fut une mesure mise en pratique par quasiment tous les réformateurs en Europe (même si on trouve encore aujourd'hui des cultes anglicans ou luthériens célébrés dos aux fidèles mais il s'agit d'exceptions ou de retours en arrière tardifs).

Luther : « Il faudrait que l'autel ne restât pas ainsi et que le prêtre se tournât toujours vers le peuple, comme sans aucun doute Christ l'a fait lors de la Cène. »

Les protestants remettent en cause l'orientation du prêtre mais également la notion même d'autel car autel = sacrifice. Ainsi Calvin affirme : « Dieu nous a donné une table pour le festin et non un autel pour y offrir une quelconque victime ; il n'a pas consacré des prêtres pour offrir des sacrifices mais des ministres pour partager aux autres le banquet sacré. »

Cranmer enfin disait : « La forme d'une table éloignera davantage les gens simples des idées superstitieuses de la messe papiste, pour les conduire au bon usage de la sainte cène. Car on se sert d'un autel pour offrir un sacrifice ; mais on se sert d'une table pour le repas des hommes. »

#### *c- les changements dans le rite*

Suppression du psaume *Introibo ad altare Dei* là où il était d'usage, de même que le *Confiteor* (car il ne faut pas prier les saints et Notre-Dame).

Conservation du *Kyrie*, du *Gloria*, des oraisons, des lectures, du *Credo* (pas toujours).

Suppression de « l'abomination de l'offertoire, écrit Luther, car à partir de là tout le reste pue l'oblation. Rejetant donc tout ce qui sent l'oblation, ainsi que tout le canon, gardons ce qui est pur et saint ». Suppression de l'*Orate fratres*. Conservation de la Préface. Suppression de l'élévation.

#### *d- la communion dans la main*

Le rite de communion chez les protestants variait selon le lieu et l'époque. En Angleterre, on conserva l'usage ancien, à genoux et sur la langue. Puis on demanda de communier à genou mais dans la main, en précisant que l'agenouillement n'était pas une adoration de l'eucharistie.

Chez Luther on conserva la communion à genou, à Strasbourg on la recevait debout et à Genève assis.

Bucer : « L'usage de ne pas déposer les saintes espèces dans les mains des fidèles a été introduit à partir d'une double superstition : d'abord le faux honneur que l'on entendait rendre au sacrement ; ensuite l'arrogance coupable des prêtres qui revendiquent une sainteté supérieure à celle du peuple chrétien en raison de l'huile de leur consécration... Donc, comme nous devons avoir la haine de toutes les superstitions de l'Antéchrist romain, j'aimerais que l'on prescrivit aux pasteurs que chacun apprenne au peuple que c'est une superstition et une faute de penser que les mains de

ceux qui croient au Christ sont moins purs que leurs bouches ; ou que les mains des ministres sont plus saintes que celles des laïcs »

## II- Le Mouvement liturgique

### 1) Avant-guerre

Au XXe, le « mouvement liturgique » veut redécouvrir la liturgie catholique pour mieux la comprendre, mieux l'expliquer et mieux faire participer les fidèles.

En soi, ce mouvement n'était pas mauvais et le Cardinal Ratzinger écrivait en avant-propos de son ouvrage sur la liturgie : « Si ce livre pouvait donner naissance à un nouveau Mouvement liturgique... l'intention qui a inspiré ce travail serait pleinement réalisée. » (*L'esprit de la liturgie*)

Ou encore : « Un jeune prêtre me disait récemment : il nous faudrait aujourd'hui un nouveau mouvement liturgique. C'était là un souci que, de nos jours, seuls les esprits volontairement superficiels, pourraient écarter. Ce prêtre sentait que nous avons besoin d'un nouveau commencement issu de l'intime de la liturgie, comme l'avait voulu le mouvement liturgique lorsqu'il était à l'apogée de sa véritable nature, lorsqu'il ne s'agissait pas de fabriquer des textes, d'inventer des actions et des formes, mais de redécouvrir le centre vivant, de pénétrer dans le tissu proprement dit de la liturgie. La réforme liturgique, dans sa réalisation concrète, s'est éloignée toujours davantage de cette origine. »

#### *Quels sont les fruits du Mouvement liturgique initial ?*

Diffusion des missels latin-français, ajustement de la prière personnelle et de la vie spirituelle sur la liturgie et le cycle liturgique, renouveau du chant grégorien en paroisse, chant d'une partie du commun par les fidèles, messes basses dialoguées, communion fréquente etc.

### 2) La déviation du Mouvement liturgique après-guerre

Va venir s'ajouter à ce mouvement liturgique une problématique pastorale : la dimension verticale de la liturgie (le culte rendu à Dieu) est amoindrie par rapport à la dimension horizontale (l'apostolat).

Ce sont surtout les bénédictins belges qui vont initier le changement comme le note un moine : « Le point de vue de Dom Baudouin n'est plus tout à fait, comme celui de Dom Guéranger ». En un mot, après de belles réussites, le mouvement liturgique finit par être victime de son succès : la liturgie devient un phénomène de mode dont tout le monde s'empara pour faire passer ses idées personnelles.

Dans le mouvement liturgique d'après-guerre, on tend à oublier le caractère d'adoration de la messe pour considérer son aspect communautaire et pastoral. La messe tend de plus en plus à être considérée avant tout, non comme un sacrifice et un culte rendu à Dieu, mais comme une assemblée de fidèles sur lesquels la liturgie doit exercer une influence.

Un évêque allemand en janvier 1943 rédige la première mise en garde contre les déviations du mouvement liturgique : tendance à l'archéologisme, insistance sur le sacerdoce commun des fidèles au détriment du sacerdoce ministériel des prêtres, insistance sur la messe comme repas sacré, accentuation de l'aspect pastoral de la liturgie, emploi de la langue vulgaire, généralisation des interventions et explications au cours de la messe etc. Viennent s'ajouter en France d'autres éléments qui feront encore dévier le mouvement liturgique : l'intention œcuménique, l'obsession pastorale, le rôle excessif donné à l'assemblée et à la liturgie de la Parole, parler de la messe comme simple repas etc.

Dès 1944, dans un congrès de liturgie des prêtres parlent de leurs expériences de liturgie en français, d'autels remplacés par des tables face au peuple etc. Un prêtre italien est envoyé, Annibal Bugnini, qui dira au P. Duployé : « J'admire ce que vous faites mais le plus grand service que je puisse vous rendre est de ne jamais dire à Rome un mot de ce que je viens d'entendre. »

### 3) Une époque d'expérimentations systématiques

Quelques années plus tard en France, le mouvement liturgique va prendre une importance considérable, en 1943, avec la naissance de ce qui en sera le catalyseur : le CPL, le Centre de pastorale liturgique, fondé par les Pères dominicains Duployé et Roguet (nous avons en parallèle la naissance en Italie en 1948 du Centro di Azione Liturgica).

Le CPL, catalyseur du mouvement en France, véritable laboratoire d'idées tenu par des spécialistes, va se doter de la collection *Lex orandi*, rassemblant des études liturgiques, dès 1944, et de la revue *La Maison Dieu* dès 1945. Les noms des principaux collaborateurs du CPL à cette époque sont : Les R.P. Duployé, Roguet, Chenu, Chéry, Maydiou, tous de l'ordre des prêcheurs, et bien sûr Dom Beaudouin, O.S.B, les jésuites Donceur et Daniélou, sans oublier le P. Louis Bouyer de l'Oratoire, et l'abbé A.G. Martimort de Toulouse.

En 1943 dans une lettre du 8 octobre de Louis Bouyer au père Duployé (ce dernier dira que cette lettre constitue la charte historique du CPL), on lit : « Si la liturgie nous intéresse, c'est parce qu'elle est, non pas

comme le disent encore nos manuels, le culte extérieur de l'Eglise, mais bien l'expression spontanée de son âme collective et une, et le meilleur moyen de rendre cette âme aux chrétiens atomisés d'aujourd'hui pour ne rien dire des masses déchristianisées ».

On peut vraiment dire que dorénavant, nous sommes non plus dans une optique de faire aimer et vivre la liturgie comme culte de l'Eglise, mais dans une optique d'expression spontanée, donc de réforme de la liturgie elle-même.

*Un exemple : le premier numéro de La Maison Dieu*

Pour justifier comme par avance toutes les « expériences » qui vont se faire pendant trente ans, qui vont créer des précédents et vont inculquer dans l'esprit des réformateurs l'idée que la liturgie se construit et que l'on en est le maître, Dom Lambert Baudouin écrit dans le même article : « Première observation : Il faut s'abstenir de recourir au Saint-Siège dans tous les doutes. Notre fidélité à l'autorité suprême ne comporte nullement un recours habituel à son intervention dans les cas douteux qui se présentent. Cette tendance de nombreuses chancelleries épiscopales de soumettre à la Congrégation des rites tous les doutes que peut soulever l'interprétation des lois cultuelles de l'Eglise ne doit pas être encouragée, bien au contraire.... Si toutes les questions devaient se trancher par l'autorité, ce serait la ruine de la science... ces recours à Rome restreindraient la liberté d'action. Mais il y a des questions qui présentent du pour et du contre, dans lesquelles il est libre à chacun de suivre l'opinion qu'il préfère. Or, une fois la décision du Saint-Siège obtenue, cette liberté souvent si précieuse n'existe plus... ».

#### 4) La réaction de Pie XII

Pie XII réagit en 1947 dans une encyclique sur la liturgie *Mediator Dei*. Il y parle de « branches pourries d'un arbre sain et il faut couper celles-ci ».

Il y condamne : l'archéologisme, la confusion des deux sacerdoces (intérieur, celui des fidèles, et extérieur, celui des prêtres), la messe comme assemblée, la messe comme repas, l'occultation de la messe comme sacrifice, les expérimentations etc.

Au chapitre V : « L'Eglise est un organisme vivant, donc, même en ce qui regarde la liturgie sacrée elle croît, se développe, évolue, et s'accommode aux formes que requièrent les nécessités et les circonstances au cours des temps, pourvu que soit sauvegardée l'intégrité de la doctrine. Néanmoins, il faut réprover l'audace tout à fait téméraire de ceux qui, de propos délibéré, introduisent de nouvelles coutumes liturgiques ou font

revivre des rites périmés, en désaccord avec les lois et rubriques maintenant en vigueur. Or, Nous avons appris avec grande douleur, Vénérables Frères, que cela se produisait, et en des choses, non seulement de faible, mais aussi de très grave importance ; il en est, en effet, qui dans la célébration de l'auguste sacrifice eucharistique, se servent de la langue vulgaire etc. »

Toutefois sous l'action du Mouvement Liturgique, Pie XII a changé la Semaine Sainte et le bréviaire.

Le 16 novembre 1955, le décret *Maxima Redemptionis nostrae mysteria* réforme la semaine sainte, après avoir déjà réformé la vigile Pascale en 1951. Dom Lambert Baudouin, dans l'éditorial de *La Maison Dieu* consacré à cette réforme, écrira : « A tous ceux qui, par leurs recherches théologiques et historiques nous ont ouvert la voie, et spécialement aux ouvriers du mouvement à la fois doctrinal et pastoral du CPL, nos félicitations sans réserves. Ils ont secoué les cendres séculaires qui recouvraient tant de vénérables choses, et révélé les trésors de vie chrétienne qu'elles contiennent ». Il y a bien là dans cette phrase une conscience de l'importance du rôle du « mouvement liturgique » dans le cours des réformes.

Apparaît alors le Père Annibal Bunigni, dont nous avons parlé plus haut, et qui est une cheville ouvrière de ces changements. Celui-ci sera évincé sous Jean XXIII par le cardinal Larraona, qui le remplacera par Antonelli durant le Concile. Ainsi Jean XXIII reviendra sur certaines réformes de Pie XII, et il défendra solennellement le latin dans l'Eglise. Annibal Bunigni qui était encore membre de la commission préparatoire au Concile, reviendra sous Paul VI comme Secrétaire du *Concilium* puis de la Congrégation du culte divin.

### **III- Vers la réforme liturgique**

- En 1959, une commission liturgique, préparatoire au Concile, est créée sous l'autorité du cardinal Cicognani, commission à laquelle appartient le Père Bugnini.

Le P. Bugnini a exposé lui-même sa méthode lors d'une réunion de travail le 11 octobre 1961 : « Le plus ennuyeux pour les articles de notre Constitution serait qu'ils fussent rejetés par la Commission centrale, voire par le Concile lui-même. C'est pourquoi il faut que nous marchions prudemment, et discrètement. Que prudemment les choses soient proposées sous un biais acceptable (*modo acceptabile*), soit, à mon avis, en

des termes tels qu'on dise beaucoup sans que rien paraisse dit : qu'on dise beaucoup en germe seulement (*in nuce*) et ainsi qu'une porte soit laissée ouverte à des déductions et des applications postconciliaires légitimes et possibles ; que rien ne soit dit qui sente trop la nouveauté, aucune de ces choses qui, même insignifiantes et innocentes, pourraient contredire tout le reste. Il faut avancer discrètement. Il ne faut pas tout demander au Concile ni trop exiger de lui, mais l'essentiel, les principes fondamentaux. »

- En 1961, La Congrégation des Rites procède à une révision du missel, il s'agit du rite de 1962 : quelques simplifications de rubriques et de calendrier, mais aussi dans le bréviaire.

- En octobre 1962, le Père Bugnini ne sera pas nommé comme on aurait pu s'y attendre secrétaire de la commission conciliaire sur la liturgie et ne sera placé au lieu de cela qu'au rang d'expert ; il est également écarté de la chaire de liturgie de l'Université pontificale du Latran. Il appellera cela plus tard « son premier exil ».

Le Cardinal Larraona fut nommé par Jean XXIII président de la commission Conciliaire sur la liturgie. Le Cardinal Lercaro, de sensibilité moderne, obtient le plus de voix à l'élection des membres de cette commission, mais il ne fut pas pour autant choisi comme vice-président de celle-ci. Mgr Piero Marini note en citant un écrivain de l'époque : « Il était clair pour tous que les cercles de la curie romaine venait d'obtenir une victoire en éliminant pratiquement deux personnes réputées et exceptionnelles, capables de mener une véritable réforme liturgique pastorale ». Après que Jean XXIII sera mort, le 3 juin 1963, Bugnini et Lercaro seront tous deux réinstallés par Paul VI à la fin de 1963 comme têtes de la réforme liturgique.

- Le 4 décembre 1963, la Constitution sur la Liturgie *Sacrosanctum concilium* sera votée par 2147 voix contre 4 et promulguée par le Pape Paul VI.

Dans le Concile, sur la liturgie, on ne trouve rien de très révolutionnaire, au contraire le Concile fait des rappels louables sur la langue latine, le grégorien, le sacré etc. Quelques aménagements sont juste envisagés (lectures en langue vulgaire, certaines simplifications du cérémonial etc.). Beaucoup interprètent : « ce n'est qu'un début ».

Dans l'éditorial du premier numéro de *Questions liturgiques et paroissiales*, de 1964, on lit : « Une page de l'histoire liturgique est tournée ; celle de la liturgie que l'on peut appeler post-tridentine et qui fut celle du



rite latin pendant quatre siècles exactement... le Concile a décrété un ensemble de mesures qui mettent fin à quatre siècles de liturgie « post-tridentine » et qui ouvrent la voie, on peut l'espérer, à une liturgie qui sera vraiment de notre temps. »

- En 1965, un nouveau missel est édité en 1965 et se présente comme le fruit du Concile. Il s'agit encore du missel Romain traditionnel avec quelques adaptations (tout ce qui est dit à voix haute peut être en vernaculaire et la 1ère partie de la messe au pupitre vers les fidèles).

- Les réformes se poursuivent : en 1967 un pas supplémentaire est fait lorsque toute la messe peut être célébrée en vernaculaire et que beaucoup de rites et des gestes sont simplifiés voire supprimés.

- De plus pendant ces années 65-67, une commission (le *Concilium*) travaille à composer un nouveau missel complet. Car à la fin de l'année 1965, une messe « expérimentale » fut célébrée en Français dans une chapelle à Rome : « Malheureusement, déplore un des expérimentateurs, cette expérience fut révélée. Plusieurs organes de presse rapportèrent ce fait et cela entraîna des plaintes. Le résultat fut que tout travail sur *l'Ordo Missae* fut arrêté jusqu'au Synode de 1967 ».

- En 1967 : une première ébauche de nouveau missel est donc présentée à un synode d'évêques à Rome. Ce rite sera refusé par l'assemblée des évêques (*Placet* : 71 ; *non Placet* : 43 ; *Placet juxta modum* : 62), très mal à l'aise après avoir assisté à ce nouveau rite.

La presse internationale d'information parla d'un « refus » du Synode. La presse de tendance novatrice passa l'événement sous silence. Un périodique connu, destiné aux évêques et exprimant leur enseignement, résuma le nouveau rite en ces termes : « On veut faire table rase de toute la théologie de la Messe. En substance, on se rapproche de la théologie protestante qui a détruit le sacrifice de la Messe ».

- Pourtant rien n'arrête la commission et surtout son secrétaire Mgr Bunigni (qui 10 ans plus tard en récompense de son labeur sera envoyé Nonce à Téhéran) de qui le Cardinal Antonelli dira : « Je pourrais dire beaucoup de choses sur cet homme, toujours soutenu par Paul VI. Je ne voudrais pas me tromper, mais la lacune la plus notable chez le P. Bugnini est le manque de formation et de sensibilité théologiques. Manque et lacune grave, parce que dans la liturgie chaque parole et chaque geste

traduisent une idée qui est une idée théologique. J'ai l'impression qu'il y a eu beaucoup trop de concessions, surtout en matière de sacrements, à la mentalité protestante. »

#### **IV- La réforme liturgique**

- Le 3 avril 1969 est promulguée la Constitution apostolique *Missale romanum*, annonçant que le NOM entrera en vigueur au premier dimanche de l'Avent 1969. On retrouve identique dans sa substance, la « messe normative » de 1967. Il ne semble pas que, dans l'intervalle, les Conférences épiscopales en tant que telles aient été consultées à ce sujet.

La définition de la Messe qui y est donnée atteste de l'esprit qui a guidé la réforme. Elle est donnée au numéro 7 du second chapitre de l'*Institutio generalis* : « La Cène dominicale est la synaxe sacrée ou le rassemblement du peuple de Dieu se réunissant sous la présidence du prêtre pour célébrer le mémorial du Seigneur. C'est pourquoi vaut éminemment pour l'assemblée locale de la sainte Eglise la promesse du Christ : Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux (Mat., XVIII, 20). »

La définition de la Messe est donc réduite à celle d'une « cène », et cela réapparaît continuellement (aux numéros 8, 48, 55, 56 de l'*Institutio generalis*). Tout cela n'implique ni la Présence réelle, ni la réalité du Sacrifice, ni le caractère sacramentel du prêtre qui consacre, ni la valeur intrinsèque du Sacrifice eucharistique indépendamment de la présence de l'assemblée.

Cette définition sera changée dans les versions ultérieures du Missel de Paul VI, mais pas le Rite qui en fut la concrétisation.

*On peut se poser la question : pourquoi Paul VI a-t-il voulu un nouveau rite inspiré par une définition protestante de la Messe ? Dans quelle intention ?*

Jean Guitton ami personnel de Paul VI qui se confiait régulièrement à lui dira en 1993 : « Il y a eu chez Paul VI une intention œcuménique d'effacer, ou du moins de corriger, ou du moins d'assouplir ce qu'il y a de trop catholique au sens traditionnel dans la messe et de rapprocher la messe de la Cène calviniste. »

L'intention de Paul VI, au dire de J. Guitton, était donc de rendre les barrières moins visibles entre protestants et catholiques, pour qu'ils reviennent à l'unité de l'Eglise. Mais ce fut le résultat contraire : les protestants n'ont pas bougé vers l'Eglise grâce au nouveau rite mais en

revanche beaucoup de catholiques se sont « protestantisés » sans s'en rendre compte.

D'ailleurs le Consistoire supérieur de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine (luthériens) déclara en 1973, et de nombreux pasteurs le feront également, que le NOM est utilisable tel quel dans les assemblées protestantes.

- 21 octobre 1969 : Présentation au pape Paul VI, par les cardinaux Ottaviani et Bacci, du *Bref examen critique* où sont exposés les principaux défauts de la nouvelle messe. En voici la lettre introductive.

Très Saint Père,

Après avoir examiné et fait examiner le nouvel ORDO MISSAE préparé par les experts du « Comité pour l'application de la Constitution sur la liturgie », après avoir longuement réfléchi et prié, nous sentons le devoir, devant Dieu et devant Votre Sainteté, d'exprimer les considérations suivantes :

1. Comme le prouve suffisamment l'examen critique ci-joint, si bref soit-il, œuvre d'un groupe choisi de théologiens, de liturgistes et de pasteurs d'âmes, le nouvel ORDO MISSAE si l'on considère les éléments nouveaux, susceptibles d'appréciations fort diverses, qui y paraissent sous-entendus ou impliqués, s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la Sainte Messe, telle qu'elle a été formulée à la XXIIe session du Concile de Trente, lequel, en fixant définitivement les « canons » du rite, éleva une barrière infranchissable contre toute hérésie qui pourrait porter atteinte à l'intégrité du Mystère.

2. Les raisons pastorales avancées pour justifier une si grave rupture, même si elles avaient le droit de subsister en face de raisons doctrinales, ne semblent pas suffisantes. Tant de nouveautés apparaissent dans le nouvel ORDO MISSAE, et en revanche tant de choses éternelles s'y trouvent reléguées à une place mineure ou à une autre place, - si même elles y trouvent encore une place, - que pourrait se trouver renforcé et changé en certitude le doute, qui malheureusement s'insinue dans de nombreux milieux, selon lequel des vérités toujours crues par le peuple chrétien pourraient changer ou être passées sous silence sans qu'il y ait infidélité au dépôt sacré de la doctrine auquel la foi catholique est liée pour l'éternité. Les récentes réformes ont suffisamment démontré que de nouveaux changements dans la liturgie ne pourront pas se faire sans conduire au désarroi le plus total des fidèles qui déjà manifestent qu'ils leur

sont insupportables et diminuent incontestablement leur foi. Dans la meilleure part du clergé cela se marque par une crise de conscience torturante dont nous avons des témoignages innombrables et quotidiens.

3. Nous sommes assurés que ces considérations, directement inspirées de ce que nous entendons par la voix vibrante des pasteurs et du troupeau, devront trouver un écho dans le cœur paternel de Votre Sainteté, toujours si profondément soucieux des besoins spirituels des fils de l'Eglise. Toujours les sujets, pour le bien desquels est faite la loi, ont eu le droit et plus que le droit, le devoir, si la loi se révèle tout au contraire nocive, de demander au législateur, avec une confiance filiale, son abrogation.

C'est pourquoi nous supplions instamment Votre Sainteté de ne pas vouloir que - dans un moment où la pureté de la foi et l'unité de l'Eglise souffrent de si cruelles lacérations et des périls toujours plus grands, qui trouvent chaque jour un écho affligé dans les paroles du Père commun - nous soit enlevée la possibilité de continuer à recourir à l'intègre et fécond Missel romain de saint Pie V, si hautement loué par Votre Sainteté et si profondément vénéré et aimé du monde catholique tout entier.

*Les deux discours de saint Paul VI*

- 19 novembre 1969 :

« Ce changement a quelque chose de surprenant, d'extraordinaire, la messe étant considérée comme l'expression traditionnelle et intangible de notre culte religieux, de l'authenticité de notre foi. Et alors, on se demande : Comment est-ce possible ? En quoi consiste ce changement ? Quelles en seront les conséquences pour ceux qui assistent à la sainte messe ? Les réponses à ces questions et à d'autres semblables que l'on se pose devant une nouveauté si surprenante vous seront données abondamment dans toutes les églises, dans toutes les publications religieuses, dans toutes les écoles où l'on enseigne la doctrine chrétienne. »

- 26 novembre 1969 :

« Nous voulons encore une fois vous inviter à réfléchir sur cette nouveauté que constitue le nouveau rite de la messe, qui sera utilisé dans la célébration du saint sacrifice à partir de dimanche prochain 30 novembre, premier dimanche de l'Avent. Nouveau rite de la messe ! C'est là un changement qui affecte une vénérable tradition multiséculaire, et donc notre patrimoine religieux héréditaire, lequel semblait devoir demeurer intangible, immuable, nous faire redire les mêmes prières que nos ancêtres et nos saints, nous apporter le réconfort de la fidélité à notre

passé spirituel, que nous actualisions pour le transmettre ensuite aux générations suivantes. Nous comprenons mieux, en cette circonstance, la valeur de la tradition historique et de la communion des saints. Ce changement porte sur le déroulement des cérémonies de la messe. Nous constaterons, peut-être avec un certain regret, qu'à l'autel les paroles et les gestes ne sont plus identiques à ceux auxquels nous étions tellement habitués que nous n'y faisons presque plus attention. Ce changement concerne également les fidèles. Il devrait intéresser chacun d'eux, les amener à sortir de leurs petites dévotions personnelles ou de leur assoupissement habituel.

Nous devons nous préparer à ces multiples dérangements ; ils sont inhérents à toutes les nouveautés qui changent nos habitudes. Nous pouvons faire remarquer que ce seront les personnes pieuses qui seront les plus dérangées. Elles avaient leur façon respectable de suivre la messe; elles se sentiront maintenant privées de leurs pensées habituelles et obligées d'en suivre d'autres. Les prêtres eux-mêmes en éprouveront peut-être quelque difficulté.

*Raisons évoquées par Paul VI :*

1° Elle est un acte de fidélité aux « volontés » du Vatican II.

2° Elle veut ranimer les sclérosés et réveiller les endormis.

3° Au lieu d'un « diaphragme opaque » à cause du latin, la messe sera désormais « un cristal transparent », pour « l'enfance, la jeunesse, le monde du travail et celui des affaires ».

« Ce n'est plus le latin, mais la langue courante, qui sera la langue principale de la messe. Pour quiconque connaît la beauté, la puissance du latin, son aptitude à exprimer les choses sacrées, ce sera certainement un grand sacrifice de le voir remplacé par la langue courante. Nous perdons la langue des siècles chrétiens, nous devenons comme des intrus et des profanes dans le domaine littéraire de l'expression sacrée. Nous perdrons ainsi en grande partie cette admirable et incomparable richesse artistique et spirituelle qu'est le chant grégorien. Nous avons, certes, raison d'en éprouver du regret et presque du désarroi. »

4° La réforme, enfin, veut être une école de sociologie chrétienne : « La participation intime de chaque fidèle et l'union des âmes dans la charité communautaire. Ce sont ces deux choses qui doivent faire de la messe, plus que jamais, un élément d'approfondissement spirituel, un foyer tranquille mais exigeant, où l'on apprend à vivre ensemble en chrétiens. Les liens qui nous unissent au Christ et à nos frères s'y resserrent d'une façon plus vivante. »

- 12 novembre 1969 : Ordonnance de l'épiscopat français décidant que la nouvelle messe était autorisée à partir du premier dimanche de l'Avent 1969 et obligatoire à partir du 1er janvier 1970.

- 16 juin 1971 : Publication dans l'*Osservatore Romano* d'une Notification de la Congrégation pour le culte divin sur le missel romain, la liturgie des heures et le calendrier.

- 24 mai 1976 : Allocution de Paul VI au Consistoire, se référant à la Notification précédente et affirmant que « Le nouvel Ordo est promulgué pour être substitué à l'ancien ».

Le Cardinal Ratzinger : « J'ai été consterné de l'interdiction de l'ancien missel, cela ne s'est jamais vu dans toute l'histoire de la liturgie » ; « L'Eglise dans toute son histoire n'a jamais aboli ou interdit des formes liturgiques orthodoxes, ce qui serait tout à fait étranger à l'esprit de l'Eglise. » Et ailleurs : « Il faut cesser de bannir la forme de la liturgie en vigueur jusqu'en 1970. Celui qui, à l'heure actuelle, intervient pour la validité de cette liturgie ou qui la pratique est traité comme un lépreux : c'est la fin de toute tolérance. Elle est telle qu'on n'en a pas connue dans toute l'histoire de l'Eglise. »

Il a fallu attendre 1995 pour apprendre que dix ans plus tôt, le Pape Jean-Paul II avait posé deux questions à une commission de dix cardinaux : « La messe tridentine a-t-elle été abolie ? » Neuf sur dix ont répondu qu'elle n'avait jamais été abolie. Mais cela ne fut suivi d'aucun effet jusqu'en 2007.

De fait, jusqu'au Motu Proprio *Summorum Pontificum*, l'Eglise a connu un temps de persécution : curés chassés de leurs paroisses, prêtres interdits d'église, fidèles privés de sacrements etc. C'est toute une politique inique de suspicion qui fut menée par certains évêques et prêtres à l'égard de leurs confrères dans le sacerdoce. Le Pape Benoît XVI a rendu ainsi justice à la vérité en affirmant dans le Motu Proprio *Summorum Pontificum* que « le rite romain traditionnel n'a jamais été abrogé ». Et il revient sur cela dans la lettre aux évêques : « Ce missel n'a jamais été abrogé juridiquement et, par conséquent, en principe, il est toujours resté autorisé. »

Depuis le 16 juillet 2021, et le Motu Proprio *Traditionis Custodes*, on assiste à une reviviscence des anciennes lunes, la liturgie traditionnelle étant reléguée quand elle n'est pas dénoncée ou combattue. Ce qui ne manque pas d'interroger, à la lumière des faits historiques, c'est de

prétendre qu'on doive abandonner la messe traditionnelle en raison du fait que la liturgie réformée serait en continuité formelle avec elle.

## Conclusion

Il faut réaliser que la réforme liturgique de 1969 constitue du jamais vu en 2000 ans d'histoire chrétienne : pour la première fois un rite fut créé « en laboratoire » par des spécialistes, des experts etc. et non par la pratique de l'Eglise.

Le cardinal Ratzinger l'affirme : « Ce qui s'est passé après le Concile signifie tout autre chose : à la place de la liturgie fruit d'un développement continu, on a mis une liturgie fabriquée. On est sorti du processus de croissance et de devenir pour entrer dans la fabrication. On n'a plus voulu continuer le devenir et la maturation organique du vivant à travers les siècles, et on les a remplacés (à la manière de la production technique) par une fabrication, produit banal de l'instant. » Et ailleurs il affirme encore : « On aurait besoin d'une nouvelle conscience liturgique pour faire disparaître cet esprit de bricolage. On en est arrivé à ce que des cercles liturgiques se bricolent eux-mêmes une liturgie du dimanche ».

Et dans *Histoire de ma vie*, il donne son impression au moment du changement : « La promulgation de l'interdiction du missel qui s'était développé au cours des siècles et qui remontait au temps des sacramentaires de l'Eglise antique, comporte une rupture de l'histoire de la liturgie, rupture dont les conséquences peuvent être tragiques. Comme cela était arrivé auparavant il était tout à fait raisonnable et conforme au concile que l'on arrive à une révision du missel. Mais il advint alors quelque chose de plus : on mit en pièce l'antique édifice pour en construire un autre avec les matériaux de l'antique et en utilisant des projets antérieurs. Il ne fait aucun doute que ce nouveau missel comportait en de nombreuses parties des améliorations et un enrichissement, mais le fait qu'il fut présenté comme un nouvel édifice opposé à celui qui s'était formé au cours de l'histoire et qui devenait interdit, cela faisait apparaître que la liturgie n'était plus le fruit d'un processus vital mais un produit des spécialistes, quelque chose qui est fabriqué... Lorsque la liturgie devient quelque chose qui se fabrique alors elle ne nous donne plus ce qui est sa qualité propre : la rencontre avec le mystère. »

Abbé Benoît de Giacomoni, *chapelain*





## *Ordo liturgique*

Juillet et août

**Dimanche 10 juillet, 5e Dimanche après la Pentecôte** (*2ème classe, Vert*)

Lundi 11 juillet, de la Férie (*4ème classe, Vert*) ;  dans le diocèse de Bordeaux, St Léonce, évêque et confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Mardi 12 juillet, Saint Jean Gualbert, abbé (*3ème classe, Blanc*)

Mercredi 13 juillet, de la Férie (*4ème classe, Vert*)

Jeudi 14 juillet, Saint Bonaventure, évêque, confesseur et docteur (*3ème classe, Blanc*)

Vendredi 15 juillet, Saint Henri, empereur et confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Samedi 16 juillet, de la Sainte Vierge le samedi (*4ème classe, Blanc*)

**Dimanche 17 juillet, 6e Dimanche après la Pentecôte** (*2ème classe, Vert*)

Lundi 18 juillet, Saint Camille de Lellis, confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Mardi 19 juillet, Saint Vincent de Paul, confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Mercredi 20 juillet, Saint Jérôme Emilien, confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Jeudi 21 juillet, Saint Laurent de Brindes, confesseur et docteur (*3ème classe, Blanc*)

Vendredi 22 juillet, Sainte Marie-Madeleine, pénitente (*3ème classe, Blanc*)

Samedi 23 juillet, Saint Apollinaire, évêque et martyr (*3ème classe, Rouge*) ;  à Saint-Bruno, Messe de Notre-Dame Mère de Miséricorde, première patronne de l'église

**Dimanche 24 juillet, 7e Dimanche après la Pentecôte** (*2ème classe, Vert*)

Lundi 25 juillet, Saint Jacques, apôtre (*2ème classe, Rouge*)

Mardi 26 juillet, Sainte Anne Mère de la Sainte Vierge (*2ème classe, Blanc*)

Mercredi 27 juillet, de la Férie (*4ème classe, Vert*)

Jeudi 28 juillet, Saint Nazaire et Saint Celse, martyrs Saint Victor 1er, pape et martyr Saint Innocent 1er, pape et confesseur (*3ème classe, Rouge*)

Vendredi 29 juillet, Sainte Marthe, vierge (*3ème classe, Blanc*)

Samedi 30 juillet, de la Sainte Vierge le samedi (*4ème classe, Blanc*)

**Dimanche 31 juillet, 8e Dimanche après la Pentecôte** (2ème classe, Vert)

Lundi 1<sup>er</sup> août, Saint Pierre aux Liens (FSSP) (3ème classe, Blanc)

Mardi 2 août, Saint Alphonse-Marie de Liguori, évêque, confesseur et docteur (3ème classe, Blanc)

Mercredi 3 août, de la Férie (4ème classe, Vert)

Jeudi 4 août, Saint Dominique, confesseur (3ème classe, Blanc)

Vendredi 5 août, Dédicace de Sainte-Marie-Aux-Neiges (3ème classe, Blanc)

Samedi 6 août, Transfiguration de Notre Seigneur (2ème classe, Blanc)

**Dimanche 7 août, 9e Dimanche après la Pentecôte** (2ème classe, Vert)

Lundi 8 août, Saint Jean-Marie Vianney, confesseur (3ème classe, Blanc) ; dans le diocèse de Bordeaux, St Mommolin, abbé (3ème classe, Blanc)

Mardi 9 août, Vigile de Saint Laurent, martyr (3ème classe, Violet) ; dans le diocèse de Bordeaux, St Jean-Marie Vianney, confesseur (3ème classe, Blanc)

Mercredi 10 août, Saint Laurent, martyr (2ème classe, Rouge)

Jeudi 11 août, de la Férie (4ème classe, Vert)

Vendredi 12 août, Sainte Claire, vierge (3ème classe, Blanc)

Samedi 13 août, de la Sainte Vierge le samedi (4ème classe, Blanc) ; dans le diocèse de Bordeaux, Ste Radegonde, Reine et veuve (3ème classe, Blanc)

**Dimanche 14 août, 10e Dimanche après la Pentecôte** (2ème classe, Vert)

**Lundi 15 août, Assomption de la Très Sainte Vierge Marie, Patronne Principale de la France** (1ère classe, Blanc)

Mardi 16 août, Saint Joachim, père de la Sainte Vierge (2ème classe, Blanc)

Mercredi 17 août, Saint Hyacinthe Confesseur (3ème classe, Blanc)

Jeudi 18 août, de la Férie (4ème classe, Vert) ; dans le diocèse de Bordeaux, St Roch, confesseur (3ème classe, Blanc)

Vendredi 19 août, Saint Jean Eudes, confesseur (3ème classe, Blanc)

Samedi 20 août, Saint Bernard, abbé et docteur (3ème classe, Blanc)

**Dimanche 21 août, 11e Dimanche après la Pentecôte** (2ème classe, Vert)

Lundi 22 août, Fête du Cœur Immaculé de Marie (2ème classe, Blanc)

Mardi 23 août, Saint Philippe Béniti, confesseur (3ème classe, Blanc)

Mercredi 24 août, Saint Barthélemy, apôtre (*2ème classe, Rouge*)

Jeudi 25 août, Saint Louis, roi et confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Vendredi 26 août, de la Férie (*4ème classe, Vert*)

Samedi 27 août, Saint Joseph Calasanz, confesseur (*3ème classe, Blanc*)

**Dimanche 28 août, 12e Dimanche après la Pentecôte** (*2ème classe, Vert*)

Lundi 29 août, Décollation de Saint Jean-Baptiste (*3ème classe, Rouge*)

Mardi 30 août, Sainte Rose de Lima, vierge (*3ème classe, Blanc*)

Mercredi 31 août, Saint Raymond Nonnat, confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Jeudi 1<sup>er</sup> septembre, de la férie (*4ème classe, Vert*)

Vendredi 2 septembre, St Etienne Roi de Hongrie, confesseur (*3ème classe, Blanc*) ;  
dans le diocèse de Bordeaux, Bx Jean-Joseph Rateau et ses compagnons, martyrs  
(*3ème classe, Rouge*)

Samedi 3 septembre, St Pie X, pape et confesseur (*3ème classe, Blanc*)

**Dimanche 4 septembre, 13e Dimanche après la Pentecôte** (*2ème classe, Vert*)

Lundi 5 septembre, Saint Laurent Justinien, confesseur (*3ème classe, Blanc*)

Mardi 6 septembre, de la Férie (*4ème classe, Vert*)

Mercredi 7 septembre, de la Férie (*4ème classe, Vert*)

Jeudi 8 septembre, Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie (*2ème classe, Blanc*)

Vendredi 9 septembre, De la férie (*4ème classe, Vert*)

Samedi 10 septembre, Saint Nicolas de Talentino, confesseur (*3ème classe, Blanc*)

**Dimanche 11 septembre, 14e Dimanche après la Pentecôte** (*2ème classe, Vert*)



# Carnet de famille

## Baptêmes

- ❖ Hortense Villemain, le samedi 18 juin, à Saint-Bruno.
- ❖ Cyriaque Mézin, le samedi 25 juin, à Saint-Bruno.

## Premières Communions

*Ont reçu pour la première fois Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la Très Sainte Eucharistie,  
le dimanche 19 juin, à Saint-Bruno :*

|                           |                                |
|---------------------------|--------------------------------|
| Philippine Agnès          | Agathe Vicart                  |
| Zita Buchmüller           | Amicie Baritou                 |
| Pia du Chazaud            | Cyr de Casanove                |
| Eulalie Durieux           | Aymeric d'Abbadie              |
| Zélie Hutten              | Benoît-Joseph Guitton          |
| Brune de Lussac           | Marceau Hiraux                 |
| Adèle Mandon Saint Martin | Charles de Marion              |
| Sixtine Millet-Taunay     | Louis Pasqueron de Fommervault |
| Antoinette Rouquayrol     | Raphaël Tournie                |
| Louise de Simencourt      |                                |

## Ordination

- ❖ Monsieur l'abbé Felipe Perez a reçu le sacerdoce, le samedi 3 juillet, en la cathédrale de Lescar (64).

## Publication des bans

*Il y a promesse de Mariage entre :*

- ❖ Le Lieutenant Guillaume Pusset et Mademoiselle Marine de Torcy, le samedi 13 août, à Bazouges-la-Pérouse (35).

## Mariage

- ❖ Monsieur Mathieu Labadie et Mademoiselle Magalie Baudey, le samedi 25 juin, à Saint-Bruno.

## Décès

- ❖ Monsieur Pierre Pouchan, le mercredi 6 juillet, muni des sacrements de l'Eglise.



# Au service de la Communauté

« Servir et non être servi » (Mc., X, 45)

## Chorales polyphonique et grégorienne

*Aucune connaissance musicale n'est requise, il suffit de chanter juste et d'être motivé. Nous recherchons d'ores et déjà pour la rentrée des voix pour tous les pupitres (soprani, alti, ténors et basses) !*

- *Pour la schola grégorienne* : Aurélien Dufour au 06 20 82 89 47  
Les répétitions ont lieu le dimanche à Saint-Bruno à 9h45.
- *Pour la chorale polyphonique* : Estelle Touche au 06 62 65 88 73  
Les répétitions de la chorale polyphonique ont lieu le vendredi à Saint-Bruno, de 20h30 à 22h00.

## Ménage de l'Eglise Saint-Bruno

Le but : maintenir propre et ordonnée la Maison de Dieu. Le ménage de l'église a lieu un vendredi par mois après la Messe de 9h00.

Renseignements : Madame Christel Roch, au 06 17 06 50 43, ou par courriel [chchroch@gmail.com](mailto:chchroch@gmail.com)

## Repas des abbés

Le but : assurer les courses hebdomadaires des prêtres (la fréquence de ce service dépend du nombre de bonnes volontés).

Renseignements et inscriptions : abbé Martin Daniélou, au 06 19 02 46 91 ou [martindanielou@hotmail.com](mailto:martindanielou@hotmail.com)

## Autres services

Ponctuellement d'autres services peuvent être nécessaires : faites-nous part vos talents et de vos disponibilités

## **Recherche de cheftaines pour la Compagnie et la Clairière**

- La compagnie voit son effectif augmenter et il faut que nous trouvions au minimum 1 cheftaine supplémentaire.

- La clairière a besoin de remplacer ses 3 assistantes. (17 ans minimum).

Nous vous remercions de communiquer cette information et d'en parler dans votre entourage. Si vous voyez des jeunes filles qui accepteraient de servir, appelez la cheftaine de groupe Delphine Delemar au 06 85 72 47 25 .

# Soutenir la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux

*Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement au service de Dieu et des âmes. C'est la raison pour laquelle votre soutien fait l'objet d'un commandement de l'Eglise : « Les fidèles sont tenus de subvenir aux nécessités matérielles de l'Eglise, chacun selon ses possibilités » (CEC n°2043).*

**Directement par internet : [dons.fssp.fr/bordeaux](http://dons.fssp.fr/bordeaux)**

ou

- Par des dons ponctuels<sup>1</sup>
  - Par un virement régulier (cf. formulaire ci-dessous)
- Bénéficiez avantageusement de la fiscalité en déduisant de vos impôts 66% du montant de votre don<sup>2</sup>. *Pour un don ou un virement régulier à la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux, vous recevrez chaque année un reçu fiscal.*

## ORDRE DE VIREMENT

### A RETOURNER A VOTRE BANQUE, ACCOMPAGNE D'UN RIB

Je, soussigné (nom, prénom) .....  
titulaire du compte : ..... vous demande de bien vouloir  
virer, le ..... de chaque mois, la somme de ..... €  
à compter du ...../...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre, ou jusqu'au ...../...../..... (inclus),  
sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

**Bénéficiaire** : Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux - 16, rue Jean Soula, 33000 Bordeaux  
CL Bordeaux Barrière de Pessac

Banque : 30002 Guichet : 01856 - COMPTE : 0000079278A - Clé RIB : 37

IBAN : FR46 3000 2018 5600 0007 9278 A37

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

### **PARTIE A RETOURNER A LA FRATERNITE SAINT-PIERRE**

**16, rue Jean Soula, 33000 Bordeaux**

*Pour des raisons de confidentialité, la banque ne nous transmet jamais les coordonnées des donateurs ; or nous en avons besoin pour vous faire parvenir vos reçus fiscaux.*

M., Mme, Mlle, (nom et prénom) : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Courriel : ..... @.....

Vous informe d'un virement mensuel sur votre compte, d'un montant de ..... €

<sup>1</sup> Vos chèques doivent être libellés à l'ordre de « Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux ».

<sup>2</sup> Dans la limite de 20% de votre revenu imposable.



# Eglise Saint-Bruno

## *Horaires d'été* *du lundi 4 juillet au samedi 3 septembre 2022*

### MESSES ET CONFESSIONS

#### Dimanches et 15 août

- 8h30 : Messe basse
- 10h30 : Messe chantée

*Attention : l'été pas de confessions pendant les Messes dominicales.*

#### Semaine

- Lundi : Messe à 19h00 ; confessions de 18h00 à 19h00.
- Mardi : Messe à 19h00 ; confessions de 18h00 à 19h00.
- Mercredi : Messe à 19h00 ; confessions de 18h00 à 19h00.
- Jeudi : Messe à 19h00 ; confessions de 18h00 à 19h00.
- Vendredi : Messe à 19h00 ; confessions de 18h00 à 19h00.
- Samedi : Messe à 12h00 ; confessions de 11h00 à 12h00.

### OUVERTURE DE L'ÉGLISE

- Les lundis, l'église reste fermée sauf pour les confessions et la Messe.
- Du mardi au vendredi, l'église est ouverte de 15h00 jusqu'à la fin de la Messe de 19h00.
- Les samedis, l'église est ouverte de 11h00 jusqu'à la fin de la Messe de la paroisse vers 19h30.
- Les dimanches, l'église est ouverte seulement aux heures des Messes.

*Messe à la basilique Notre-Dame d'Arcachon les dimanches et fêtes à 18h00, de Pâques à Toussaint*

*Pour connaître le prêtre de permanence, se reporter à la page 3 de ce bulletin.*

### *Fraternité Saint-Pierre*

[www.fssp-bordeaux.fr](http://www.fssp-bordeaux.fr)

Abbé Benoît de Giacomoni, chapelain  
06 62 28 81 92  
abdgsp@hotmail.fr

Abbé Martin Daniélou  
06 19 02 46 91  
martindanielou@hotmail.com

Abbé Guillaume Loddé  
06 65 54 06 91  
abbelodde@yahoo.fr

Abbé Felipe Perez, diacre  
06 61 87 85 53  
felipepl1@hotmail.com